



L'encre noire de l'austérité

Analyse du
budget du Québec
2016-2017





Analyse du budget du Québec 2016-2017

Depuis son arrivée au pouvoir en avril 2014, le gouvernement libéral nous a habitués à des rondes de compressions budgétaires touchant tous les secteurs. Selon l'Institut de recherche et d'informations socio-économiques (IRIS), le Québec s'est vu imposer 342 mesures totalisant 4 milliards \$ de coupes au cours des deux dernières années¹. Ainsi, notre système de santé et services sociaux doit désormais boucler son budget avec 963,4 millions \$ en moins, alors que nos écoles primaires et secondaires se sont vu retirer 337 millions \$². Malgré ce que nous dit le gouvernement, tout cela a d'importantes conséquences sur les services à la population : ceux-ci sont désormais sous-financés et dans certains cas complètement déstructurés.

Le 28 janvier 2016, le premier ministre Philippe Couillard annonçait un important remaniement ministériel et déclarait qu'après deux ans d'effort pour assainir les finances publiques, « [i]l est temps de passer à un nouvel élan maintenant, une nouvelle phase de notre gouvernement³ ». Ce faisant, il mettait la table pour la présentation du 3e budget du ministre des Finances, Carlos Leitão. Avec de telles paroles, nous étions en droit d'espérer des réinvestissements considérables dans les services publics et les programmes sociaux. Tel ne fut pas le cas. Dans ce document, le RIOCM vous présente son analyse du budget du Québec 2016-2017, qui s'inscrit encore une fois sous le signe de l'austérité.



UN BUDGET À L'ENCRE NOIRE

Pour une deuxième année consécutive, le budget du Québec est équilibré. Comme l'a répété Philippe Couillard à plusieurs reprises, les surplus dégagés grâce au « ménage » effectué dans les finances publiques devaient servir à payer la dette, diminuer les impôts et réinvestir dans les services publics après deux années de compressions⁴.

Pour l'année à venir, 476 millions \$ seront donc investis pour diminuer le fardeau fiscal des entreprises et des particuliers. Notons, entre autres, que la taxe santé sera réduite dès cette année et qu'elle sera abolie en 2018. Avec une augmentation des revenus du gouvernement de 2,7 % et un accroissement des dépenses de 2,4 %, il aurait aussi été possible pour le ministre des Finances de réinvestir significativement dans les services⁵. Certes, les dépenses publiques augmenteront, passant de 1,7% en 2015-2016 à 2,7% en 2016-2017, mais ce ne sera pas suffisant pour pallier les effets des coupes effectuées précédemment. Plutôt que de mettre fin à l'austérité, le gouvernement a préféré octroyer 2 milliards \$ aux Fonds des générations pour réduire la dette du Québec, un choix idéologique dicté par sa volonté de réduire la taille de l'État québécois.

SANTÉ ET SERVICES SOCIAUX

En santé et services sociaux, le gouvernement entend poursuivre la réforme amorcée en 2014, qui vise à rendre le réseau plus « performant ». Comme nous l'avons constaté au cours des deux dernières années, cette réforme s'est toutefois traduite par une diminution des services à la population et une privatisation accélérée. Cette année, le ministère de la Santé et des Services sociaux a entrepris de revoir le mode de financement des établissements dans le but de mettre en place le financement par activité, qui alloue les ressources en fonction du type et du volume de services fournis. Pour ce faire, un projet-pilote estimé à 4 millions \$ sur une base annuelle sera mené dans trois cliniques privées de la région de Montréal.

L'augmentation des dépenses prévue pour 2016-2017 en santé et services sociaux est de 2,4%, ce qui est loin d'être suffisant pour couvrir l'augmentation des coûts du système. Ainsi, le manque à gagner pour cette année seulement est de 540 millions \$⁶. Face à cette situation, le budget Leitão prévoit un réinvestissement de 88 millions \$ destiné au soutien des personnes les plus vulnérables.

- 5 millions de \$ pour améliorer les services aux personnes ayant un trouble du spectre de l'autisme et à leur famille
- 60 millions de \$ afin d'accroître les services à domicile pour les personnes âgées
- 15 millions de \$ en chirurgie pour en augmenter l'accès
- 6 millions de \$ pour les centres de désintoxication
- 2 millions de \$ pour favoriser les saines habitudes de vie et la mise en place de la politique de prévention en santé

Les prévisions budgétaires pour l'année 2016-2017 en santé et services sociaux n'augurent rien de bon. Pour économiser 25 millions \$ annuellement, le gouvernement a décidé d'abolir le Commissaire à la santé et au bien-être, qui offrait « un regard critique et neutre pour éclairer la prise de décisions⁷ ». Bien que la vitesse à laquelle l'austérité est mise en œuvre diminue un peu, les dommages accumulés sont importants et rien n'est fait pour rétablir la situation. Dans un tel contexte, il est à prévoir que la demande augmentera pour les organismes communautaires, qui peinent déjà à boucler leur budget en raison d'un sous-financement chronique. Cette situation n'est pas surprenante puisque dès 2014, le ministre des Finances annonçait ses couleurs en affirmant que plusieurs organismes seraient en mesure de fournir des services sociaux jusqu'à maintenant dispensés par le réseau public et que cela coûterait moins cher au gouvernement.

ÉDUCATION

L'éducation est supposément la priorité du gouvernement Couillard cette année. C'est à ce ministère qu'il concède la plus haute augmentation des dépenses pour 2016-2017, soit 3%. À cela s'ajoutent 500 millions \$ d'investissement sur trois ans, notamment pour prévenir le décrochage scolaire. Une fois les frais associés aux majorations salariales des enseignant-e-s et à l'augmentation de la fréquentation des écoles attribuable à la démographie, il ne reste toutefois que 49\$ par élève⁸. Un autre 700 millions \$ sera investi dans les prochaines années pour la rénovation et l'amélioration des établissements d'enseignement. Rappelons que pour la Commission scolaire de Montréal seulement, le déficit d'entretien cumulé des écoles se chiffre à 1,1 milliard \$⁹.

Ici aussi, la cadence de l'austérité a diminué, mais les réinvestissements annoncés ne sont pas assez importants pour réparer les dégâts. Bien que l'augmentation de 3% des dépenses permette de couvrir l'augmentation des coûts du système, l'argent restant est largement insuffisant pour permettre de stopper la dégradation des services et des infrastructures.

SOUTIEN AUX PERSONNES ET AUX COLLECTIVITÉS

Dans son budget 2016-2017, le gouvernement fait quelques investissements qui valent la peine d'être soulignés. Confronté au mécontentement généralisé, il réduit de 50% la contribution additionnelle pour le deuxième enfant en service de garde subventionné. Face aux diverses hausses de frais, il s'agit là d'un mince prix de consolation qui bénéficiera à 30 000 familles québécoises. Le ministre des Finances octroie aussi 3 millions \$ sur cinq ans à la Stratégie gouvernementale pour l'égalité entre les femmes et les hommes de même que 1,9 million \$ à la Stratégie gouvernementale pour prévenir et lutter contre les violences sexuelles. Après avoir coupé 40 % de son financement au Conseil du Statut de la Femme l'an dernier, ces investissements sont un pas dans la bonne direction, mais des doutes demeurent quant à la volonté du gouvernement de réellement travailler à la réalisation de l'égalité entre les femmes et les hommes.

La situation des autochtones vivant en milieu urbain préoccupe le gouvernement. Ainsi, une somme de 5 millions \$ sur cinq ans sera investie pour soutenir les organismes qui œuvrent auprès de ces populations, notamment les centres



d'amitié autochtones, les refuges et les centres de jour. 3,9 millions \$ seront aussi octroyés à ces organismes afin qu'ils améliorent leurs infrastructures et qu'ils élargissent leur présence dans les municipalités où les besoins sont présents. Pour une période de 3 ans, 3 millions \$ seront aussi annuellement dirigés vers différentes initiatives de prévention de la criminalité concernant notamment l'exploitation sexuelle des jeunes filles, la prévention de la radicalisation, le programme de soutien aux organismes communautaires en travail de rue et de milieu pour l'embauche d'une quarantaine d'intervenants ainsi que l'aide aux autochtones en prévention des abus de drogue et alcool et violence physique.

Le gouvernement souhaite également bonifier le soutien aux organismes communautaires et entreprises d'économie sociale qui œuvrent en insertion à l'emploi. Pour ce faire, il accordera 2 millions \$ pour la mise en place de nouveaux projets pilotes de développement des compétences de base en priorité pour des jeunes sortant des centres jeunesse afin que leur prise en charge se fasse plus rapidement.

LOGEMENT SOCIAL

Dans le cadre de ses politiques d'austérité, le gouvernement de Philippe Couillard avait déjà coupé de moitié les sommes allouées à AccèsLogis, le seul programme qui permette encore de développer du logement social au Québec, en plus de réduire de 300 le nombre d'unités construites annuellement. Cette année, il annonce 128 millions \$ pour financer 1500 logements sociaux sur deux ans, soit seulement 750 unités par année. Selon le Front d'action populaire en réaménagement urbain (FRAPRU), ce nombre ne correspond même pas à 3% des besoins actuels. 21 millions \$ sont aussi investis en supplément au loyer, ce qui correspond à une privatisation de l'aide au logement.

AIDE SOCIALE

En novembre 2015, Sam Hamad, alors ministre du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale, déposait le projet de loi 70, qui cherche à réintégrer au marché de l'emploi les premiers demandeurs d'aide sociale à coup de mesures obligatoires et de pénalités financières. Dans son budget 2016-2017, le gouvernement a donc prévu une enveloppe de 10 millions \$ pour le programme Objectif Emploi prévu dans le projet de loi actuellement à l'étude à l'Assemblée nationale. Bien que la légère bonification de la prestation qui sera accordée à ceux et celles qui participeront à ce programme soit un élément positif, les pénalités qui seront imposées aux autres ne sont tout simplement pas acceptables.

FINANCEMENT À LA MISSION DES ORGANISMES COMMUNAUTAIRES

Au niveau du financement à la mission des organismes communautaires, les groupes en santé et services sociaux verront leur subvention PSOC augmenter de 1,2%. Du côté des organismes famille, le gouvernement investit 1 million \$ pour le rehaussement de leur financement. Bien qu'on puisse saluer l'effort, la Fédération des associations de familles monoparentales et recomposées du Québec (FAFMRO) souligne que cela représente un montant de 4 000\$ pour 265 groupes qui doivent répondre aux besoins de plus en plus complexes des familles qui les fréquentent¹⁰. Pour les organismes en défense collective des droits, le Fonds d'aide à l'action communautaire autonome (FAACA), qui finance aussi les Corporations de développement communautaire (CDC), sera bonifié d'un peu moins de 200 000\$. En réalité, cela constitue une compression pour les groupes, qui voient leurs dépenses quotidiennes augmenter et leur subvention stagner.

ENCOURAGER LE DON

Si le gouvernement n'a pas l'intention d'investir dans l'action communautaire autonome, et ce malgré qu'on demande de plus en plus aux organismes de palier le désengagement de l'État dans les services publics et les programmes sociaux, il cherche à inciter les Québécois-e-s à être plus généreux. Ainsi, le crédit d'impôt pour dons sera bonifié et il n'y aura plus de limite des dons admissibles.

Le gouvernement veut aussi encourager la générosité de l'industrie agroalimentaire envers les banques alimentaires. Dans le cadre du budget 2015-2016, le gouvernement a majoré de 50% le montant admissible pour le don d'un produit agricole à l'un des membres Moisson faisant partie du réseau des Banques alimentaires du Québec. En 2016-2017, le gouvernement prévoit étendre cette mesure aux dons effectués par certains transformateurs alimentaires.

CONCLUSION

Depuis qu'il a amorcé la mise en œuvre de ses politiques d'austérité, le gouvernement Couillard dit à la population qu'il s'agit d'un exercice comptable qui n'affecte en rien les services à la population. Comme nous l'avions prévu, tout le contraire s'est produit. Sur le terrain, les organismes communautaires sont aux premières loges pour constater les effets de l'austérité. Ceux-ci sont quotidiennement appelés à donner de plus en plus de services pour pallier le désengagement de l'État dans les services publics et les programmes sociaux.

Contrairement à ce qu'on tente de nous faire croire, les politiques adoptées par le gouvernement n'ont pas pour unique but de redresser les finances publiques. Elles ont pour objectifs de modifier le rôle de l'État québécois, de lui faire subir une cure minceur. Depuis deux ans, nous avons assisté à de nombreux changements au niveau des structures, que ce soit dans les régions, dans le système de santé et maintenant en éducation avec le projet de loi 86.



Bien que le budget qu'on nous présente cette année soit moins drastique que les deux précédents, l'austérité continue et les dommages qu'elle engendre se feront de plus en plus sentir au sein de la population québécoise. Au cours de la dernière année, nous avons vu émerger diverses vagues de contestation dans différents secteurs. Les organismes communautaires ont appuyé plusieurs de ces luttes en plus de mener celle pour la reconnaissance et le financement des groupes. Cette année encore, il faudra rester mobiliser sur plusieurs fronts pour que cesse le saccage austère du gouvernement Couillard.

NOTES

- ¹ Nguyen, Minh. Bilan de l'observatoire sur les conséquences des mesures d'austérité 2014-2016, IRIS, mars 2016, [en ligne] http://iris-recherche.s3.amazonaws.com/uploads/publication/file/Bilan_observatoire_WEB.pdf, p.3.
- ² Ibid, p.6.
- ³ Biron, Martine. « Le gouvernement Couillard se renouvelle », Radio-Canada, 28 janvier 2016, [en ligne] <http://ici.radio-canada.ca/nouvelles/politique/2016/01/28/002-remaniement-ministeriel-gouvernement-couillard.shtml>.
- ⁴ La Presse canadienne. « Réinvestissements en vue, dit Philippe Couillard », Radio-Canada, 16 mars 2016, [en ligne] <http://ici.radio-canada.ca/nouvelles/Politique/2016/03/16/004-budget-couillard-investissements-csn-scepticisme.shtml>.
- ⁵ Hurteau, Philippe. « Budget : La maison est en ordre, vraiment? », Journal de Montréal, 17 mars 2016, [en ligne] <http://www.journaldemontreal.com/2016/03/17/budget-la-maison-est-en-ordre-vraiment>.
- ⁶ Ibidem.
- ⁷ Lacoursière, Ariane. « Abolition du poste de Commissaire à la santé et au bien-être: une erreur, selon son occupant », La Presse, 21 mars 2016, [en ligne] <http://www.lapresse.ca/actualites/sante/201603/21/01-4962963-abolition-du-poste-de-commissaire-a-la-sante-et-au-bien-etre-une-erreur-selon-son-occupant.php>.
- ⁸ Vailles, Francis. « L'éducation pris dans l'entonnoir budgétaire », La Presse, 18 mars 2016, [en ligne] <http://plus.lapresse.ca/screens/407e0c4e-89d0-4c4d-a3f0-ae652b5811d8%7C4183MQMd14IN.html>.
- ⁹ Chouinard, Tommy. « Des millions de plus pour rénover les écoles de la CSDM », La Presse, 16 janvier 2016, [en ligne] <http://www.lapresse.ca/actualites/education/201601/16/01-4940491-des-millions-de-plus-pour-renover-les-ecoles-de-la-csdm.php>.
- ¹⁰ Fédération des associations de familles monoparentales et recomposées du Québec, Budget du Québec : Les reculs s'accumulent et la pauvreté gagne du terrain !, 17 mars 2016, [en ligne] <http://www.fafmrq.org/wp-content/uploads/2016/03/comFAFMRQbudget2016.pdf>.

LE BUDGET EN QUELQUES POINTS :

- ☀ Réduction de la taxe santé cette année, puis abolition en 2018
- ☀ Augmentation des dépenses de 2,4% en santé et services sociaux et 88 millions \$ destinés au soutien des personnes les plus vulnérables
- ☀ Abolition du Commissaire à la santé et au bien-être
- ☀ Augmentation des dépenses de 3% en éducation et 500 millions \$ sur trois ans, notamment pour prévenir le décrochage scolaire
- ☀ 700 millions \$ sur trois ans pour la rénovation et l'amélioration des établissements d'enseignement
- ☀ Réduction de 50% de la contribution additionnelle pour le deuxième enfant en service de garde subventionné
- ☀ 3 millions \$ sur cinq ans à la Stratégie gouvernementale pour l'égalité entre les femmes et les hommes
- ☀ 1,9 million \$ à la Stratégie gouvernementale pour prévenir et lutter contre les violences sexuelles
- ☀ 5 millions \$ sur cinq ans pour soutenir les organismes qui œuvrent auprès des populations autochtones
- ☀ 128 millions \$ pour le financement de 1500 logements sociaux sur deux ans, soit seulement 750 unités par année
- ☀ 10 millions \$ pour le programme Objectif Emploi
- ☀ Augmentation de 1,2% de la subvention PSOC (indexation du programme)
- ☀ 1 million \$ pour le rehaussement du financement des organismes communautaires famille
- ☀ Augmentation de moins de 200 000\$ du Fonds d'aide à l'action communautaire autonome (FAACA)